



COM09

Pour diffusion IMMÉDIATE

Ouverture dès le lundi 25 mars La cour municipale emménage dans de nouveaux locaux

Châteauguay, le 18 mars 2024 – Dès le lundi 25 mars, la Cour municipale commune de Châteauguay accueillera les citoyen.ne.s de Châteauguay et des villes environnantes dans de **nouveaux locaux situés au 71, rue Principale**.

Le nouveau bâtiment, qui appartenait déjà à la Ville, a été réaménagé spécialement pour les besoins du service de la cour, en ayant pour priorité l'optimisation du service à la clientèle. Une salle multifonctionnelle sera utilisée pour la tenue des séances du conseil municipal de la Ville.

En plus des nouveaux bureaux, les travaux ont permis, entre autres, de rehausser les technologies de l'information dans le but de bonifier l'expérience des séances de la cour et du conseil municipal.

Les heures d'ouverture du nouveau bâtiment demeureront les mêmes, soit du **lundi au jeudi de 9 h à midi** et de **13 h 15 à 17 h** ainsi que le **vendredi de 8 h 30 à midi**.

Le déménagement de la cour municipale s'inscrit dans un processus de révision de l'offre de services globale de la Ville, dans le but de tirer la meilleure utilisation des ressources déjà à sa disposition. Ainsi, la cour municipale sera à nouveau en mesure d'accueillir les séances du conseil municipal d'ici quelques mois, dans une salle d'une capacité d'une quarantaine de places assises. Le transfert des locaux dans un bâtiment municipal permettra également à la Ville d'économiser des sommes significatives, les coûts rattachés à la location des locaux sur le boulevard D'Anjou s'élevant à plusieurs milliers de dollars par mois.

Outre la ville de Châteauguay, la Cour municipale commune de Châteauguay a juridiction sur les territoires de Beauharnois, Saint-Isidore et Léry.

Période de transition et fermeture des locaux sur le boulevard D'Anjou

Du lundi 25 au mercredi 27 mars en avant-midi, les services de la cour municipale seront offerts à deux endroits, soit aux nouveaux locaux sur la rue Principale et aux anciens locaux situés au 265, boulevard D'Anjou, bureau 101. **Les bureaux sur le boulevard D'Anjou arrêteront la prestation de services à compter du jeudi 28 mars.**

À l'occasion du congé pascal, le bâtiment de la cour municipale (sur la rue Principale) sera fermé du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril inclusivement.

Païement de constats en ligne

Bien que tous les citoyen.ne.s soient les bienvenu.e.s dans nos nouveaux locaux, nous rappelons qu'il est possible en tout temps d'effectuer le paiement en ligne d'amendes, contraventions et autres constats d'infraction émis sur les territoires de Châteauguay, Beauharnois, Léry et Saint-Isidore grâce à la plateforme de paiement **Constats Express**. Simple et efficace, cet outil permet d'épargner temps et déplacement. Le service **Constats Express** est accessible au ville.chateauguay.qc.ca/constats-express.

Pour la liste complète des services offerts par la cour, visitez notre site Web au ville.chateauguay.qc.ca/cour-municipale.

- 30 -